

## FICHE DE POSTE

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>N°38</b>
	<b>INTITULE</b>	<b>Enseignant en CMPP</b>
	<b>IMPLANTATION</b>	Les postes d'enseignants sont implantés : - au CMPP La Roquette d'Arles, IEN ASH Ouest - au CMPP Henri Wallon d'Aix-en-Provence, IEN ASH Est, - au CMPP départemental à Marseille (13006, 13008, 13010, 13012), IEN ASH Marseille.
<b>PROFIL DU POSTE</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	Un Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) est un établissement privé du secteur médico-social répondant aux annexes XXXII du décret n°63-146 du 18 février 1963. Le CMPP participe, avec les équipes de pédopsychiatrie, à la mise en œuvre de la politique de santé mentale. Il reçoit des enfants et des adolescents présentant des difficultés d'apprentissage, des troubles psychiques, psychomoteurs ou du comportement de nature à compromettre la poursuite d'une scolarisation dans le milieu ordinaire, voire le maintien de l'enfant dans son milieu familial. Les soins sont dispensés dans un cadre ambulatoire sous forme de consultations ou de séances.
	<b>MISSIONS</b>	- Contribuer à la levée des difficultés scolaires des élèves accueillis. - Maintenir et conforter le lien avec la classe de scolarisation de l'élève en favorisant les transferts de compétences transversales.
	<b>FONCTIONS</b>	- Agir avec les enfants et les adolescents, à des fins d'ajustement de leurs comportements, d'amélioration de l'autocontrôle de leurs émotions ou de leurs pulsions, d'instauration ou de restauration de leur estime d'eux-mêmes, et de leur désir d'apprendre. Développer des médiations plurielles. - Articuler les actions à celles conduites auprès des élèves par l'équipe enseignante et contribuer au Programme Personnalisé de Réussite Educative ou au Projet Personnel de Scolarisation mis en œuvre. - Aider l'élève à s'adapter aux exigences du milieu scolaire et à entrer avec plus d'efficacité dans les apprentissages. - Lier son action aux besoins déjà « travaillés » au sein de l'école ou de l'établissement, prendre appui sur le socle commun de connaissances et de compétences, recenser, analyser les actions mises en place en amont et comprendre les attentes du maître dans la classe, du professeur lors des cours, des adultes en général dans l'école ou l'établissement, des parents pour articuler les aides spécialisées.
	<b>COMPETENCES</b>	- Avoir une bonne connaissance du système scolaire dans son ensemble et celle des textes institutionnels en vigueur (1er et 2nd degré). - Travailler en équipe pluridisciplinaire. - Etre apte à travailler avec des enfants ou adolescents dont le comportement peut être troublant dans un cadre nouveau. - Faire preuve d'initiative quant aux propositions d'aide. - Etre méthodique, rendre compte, évaluer son action. - Placer son action au service d'un parcours de l'élève.
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	Etre titulaire du CAPPEI ou équivalent Avoir, de préférence, déjà exercé en Réseau d'aides spécialisées (RASED)
	<b>NOMINATION</b>	L'enseignant est affecté à TD après avis de la commission d'entretiens – puis obtention au barème
	<b>RÉGIME HORAIRE</b>	24 heures devant élèves +108 heures annualisées de réunions, coordination et synthèse.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	Envoi du dossier de candidature (Modèle en annexe de la circulaire mouvement) avec une lettre de motivation et un curriculum vitae à <a href="mailto:ce.dpe13-secretariat@ac-aix-marseille.fr">ce.dpe13-secretariat@ac-aix-marseille.fr</a> avant le 20 mars 2020. Des entretiens avec une commission de recrutement seront organisés.
	<b>CONTACT</b>	IEN ASH du secteur concerné : Mme Le Mercier, IEN ASH Ouest <a href="mailto:ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr">ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr</a> 0490490178 Mme Mahussier, IEN ASH Est <a href="mailto:ce.0131850r@ac-aix-marseille.fr">ce.0131850r@ac-aix-marseille.fr</a> 0442211299 Mme Maurel IEN-ASH Marseille <a href="mailto:ce.0133088l@ac-aix-marseille.fr">ce.0133088l@ac-aix-marseille.fr</a> 0491996816